



# GIRO.COM

AVRIL  
2005



" encore  
écorché "



" une belle  
performance "

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1600 ex. par  
Rahin Edition Communication  
Dépôt légal 04/2005

## EDITORIAL

**Une " Com " correcte :** Catherine JOURDAIN, une lectrice en verve et certainement bien au fait de toutes les tournures de la prose nous suggère, exemples à l'appui, d'explicitier le titre de notre revue municipale qui demeure encore écorché au détour de certaines conversations. Si le Giro va de soi, le " com " mal prononcé peut en effet prêter à confusion.

**Alors reprenons** un peu le fil de l'histoire : le premier numéro de " GIRO'COM ", écrit avec une apostrophe, est paru en janvier 1999. Sous la signature de Gilles ROY, l'éditorial annonçait " un nouveau pas dans la communication ... qui paraîtra 2 fois dans l'année ". D'évidence c'est le caractère précis et concis (!) du titre qui avait présidé au choix.

**En 2001,** la nouvelle équipe municipale avait promis dans sa campagne d'améliorer encore l'information des citoyens sur la vie communale. Le nouveau responsable

de la communication, Christian CODDET, maire adjoint, rédacteur de cette revue avec l'aide des membres de la commission communication, décidait de montrer tout à la fois une continuité d'action en reprenant la base du titre de la revue existante et un nouvel élan de "modernisme" en adoptant un point entre GIRO et COM, le ".com" symbolisant aujourd'hui l'accès à l'information via Internet. En même temps cette revue devenait mensuelle afin de coller au plus prêt à l'actualité municipale, multipliant aussi par plus de 10 le contenu éditorial.

**Alors espérons** que chacun puisse maintenant dire " pas con la com à Giro " et que si d'aventure l'un ou l'autre de nos concitoyen était tenté de porter un jugement contraire il ait aussi à cœur de le faire savoir et de contribuer à une meilleure information de tous en s'exprimant dans nos colonnes à la rubrique " tribune libre ".

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS

**Dix huit conseillers** sont présents et trois sont représentés pour cette séance qui comporte 16 points à l'ordre du jour, la plupart ayant trait au budget communal 2005. Esprit aiguisé des conseillers par l'air vif de l'hiver qui persiste ou fruit d'un travail préparatoire bien conduit, chacun aura son opinion, mais toujours est-il que les quatorze premiers points à l'ordre du jour furent traités en un temps record de trois quarts d'heure avec une quasi-totalité des décisions prises à l'unanimité, ce qui constitue à n'en pas douter une belle performance. L'attention pouvait donc se relâcher pour les deux derniers points qui donnèrent lieu à moult digressions et occupèrent à eux seuls une bonne heure.

**Les cinq premiers points** concernent le budget annexe de la commune à travers son activité d'exploitant forestier.

Le compte administratif 2004 fait apparaître un résultat déficitaire à hauteur de 57 363 € se répartissant entre 50 703 € pour la section de fonctionnement et 6 660 € pour la section d'investissement. (Cette situation résulte principalement d'un retard dans le report des résultats de l'année 2003, ce qui se vérifiera ci-dessous dans le compte financier).

Après incorporation du report du solde de l'année 2003 d'un montant de 94 292 €, le bilan financier fait apparaître un solde positif de 43 589 € qui est reporté au budget primitif 2005 exposé ci-après, avec une répartition de 19 696 € en section d'investissement (obligatoire en raison de travaux déjà engagés mais non soldés) et 23 896 € en section de fonctionnement.

Avant d'arrêter le budget annexe primitif 2005, les conseillers doivent déterminer la nature et le montant des travaux d'entretien qui seront réalisés en forêt en 2005.

Suivant les conseils de l'ONF (Office National des Forêts), gestionnaire des forêts communales, le conseil décide d'affecter un montant de 12 541 € aux nettoyages après coupes et à l'entretien des routes forestières et limites de parcelles.

Le budget 2005 est alors établi à partir de recettes de ventes de bois prévues à hauteur de 45 000 € ; avec le montant de l'excédent antérieur reporté (23 896 €) et d'autres menues ressources, les recettes de fonctionnement s'élèvent ainsi à 70 375 €.

Une fois les dépenses de fonctionnement courant et autres dépenses obligatoires prélevées, il reste 25 090 € qui sont versés



" comptes et décisions  
approuvés à l'unanimité "



" le conseil décide  
de ne pas modifier  
le taux  
d'imposition "



" une lettre  
de protestation  
signée du maire "

à la section d'investissement et 14 625 € qui sont versés au budget primitif de la commune.

Le budget total de la section d'investissement s'élève quant à lui à 44 786 € lorsqu'on ajoute les 25 090 € qui précèdent au report 2004 de 19 696 €.

Tous ces comptes et décisions sont approuvés à l'unanimité.

**Les cinq points suivants** réitèrent le même exercice pour le budget primitif communal.

Le compte administratif tout d'abord fait apparaître un résultat de clôture en excédent global de 181 030 € se répartissant entre un déficit d'investissement de 168 432 € et un excédent de fonctionnement de 349 463 €.

Le bilan financier quant à lui fait apparaître un excédent d'exploitation de 354 408 € qui est reporté au budget primitif 2005 pour un montant de 292 769 € en section d'investissement (*affectation obligatoire couvrant le déficit d'investissement constaté et les travaux déjà engagés restant à solder*) et pour un montant de 61 639 € en section de fonctionnement (*véritable excédent 2005*).

Compte tenu de ce résultat dû principalement à une bonne maîtrise des dépenses durant l'année 2004, en dépit des charges croissantes qui pèsent sur le budget communal, le conseil décide de ne pas modifier le taux d'imposition pour l'année 2005.

Dans ces conditions, les recettes prévues au budget primitif de fonctionnement s'établissent à 1 961 960 €.

(*En recul de 35 541 € par rapport au budget primitif 2004*).

Les principaux postes de dépenses prévues restent donc relativement stables, voire même en légère réduction par rapport à l'année 2004 :

- 505 133 € pour les charges à caractère général,
- 714 540 € pour les charges de personnel,
- 432 403 € pour les charges de gestion courantes,
- 71 325 € pour les charges financières (*intérêts des emprunts*),

ce qui laisse un solde de 221 067 € pour un virement à la section des investissements.

Dans cette section, le budget s'élève à 915 525 € qui seront consacrés :

- pour 207 470 € au solde des opérations antérieures,
- pour 219 050 € au remboursement des emprunts,
- pour 210 786 € à de nouvelles immobilisations corporelles (*travaux dans les écoles, travaux de voirie, renouvellement de matériels avec notamment un nouvel engin de déneigement pour 94 000 €, etc.*)

- et pour 278 219 € aux immobilisations nouvelles (*principalement travaux du parking de la mairie et jonction avec la rue Lhomme*).

Les recettes correspondantes se répartissent en 221 067 € prélevés sur la section de fonctionnement (*capacité d'autofinancement*), 334 499 € de dotations, 64 511 € de subventions attendues et 279 231 € de recours à l'emprunt (*dans cette hypothèse, le montant cumulé de la dette communale s'établira en 2005 à 2 160 044 €, c'est-à-dire sensiblement au même niveau qu'en 2001 à euro constant*).

Tous ces comptes furent approuvés à l'unanimité moins une abstention, le maintien du taux d'imposition approuvé à l'unanimité et le budget primitif à l'unanimité moins une voix contre et une abstention.

**Les quatre points suivants** portaient sur des détails techniques tels que :

- la reconduction d'une ligne de trésorerie auprès de Dexia banque pour un montant de 152 000 € (*ligne destinée à faire face aux délais entre les encaissements et les décaissements au niveau de la Trésorerie*),
- la signature d'une convention avec le syndicat de la fourrière afin de percevoir le montant des frais de capture et de transport des animaux errants,
- l'acceptation de l'adhésion de deux nouvelles communes au syndicat intercommunal de la fourrière,
- et enfin des admissions en non valeur pour un montant de 875 € correspondant à des créances irrécouvrables.

**Le dernier point** avant les traditionnelles questions diverses portait sur un point sensible : le retrait par le rectorat d'un poste d'institutrice à l'école maternelle Chantoiseau.

L'effectif prévu à la rentrée 2005 est de 106 élèves alors qu'il en faudrait 120 pour le maintien du 5<sup>ème</sup> poste de l'école.

Dans ces conditions les protestations s'avèrent difficiles mais la discussion est vive en ce qui concerne les prévisions, les évolutions futures des effectifs et la procédure de demande d'avis du rectorat transmise après que les décisions aient été prises !

Une lettre de protestation signée du maire sera adressée au recteur de l'académie.

**Au rang des questions** diverses le conseil approuve à l'unanimité la proposition de faire de Giromagny l'une des prochaines villes étapes du 27<sup>ème</sup> tour cycliste de Franche Comté.

Moyennant une subvention de 2 000 €, le tour prendra un départ à Giromagny le jeudi 19 mai à 13H30 et effectuera un 2<sup>ème</sup> passage en boucle avant de rejoindre Belfort. L'évènement sera couvert par la télévision régionale.

## UN COMMERCE QUI A DU CHIEN !



**Sans conteste, le salon à la mode pour la gente canine se trouve au 9 rue des écoles. COUP'EPIL DOG a installé son enseigne en face de l'église en février 97 et depuis cette date Isabelle toilette, soigne le poil et les oreilles, coupe les ongles et propose une gamme complète de produits pour nos com-**

pagnons à quatre pattes : alimentation, shampoings, paniers, tapis, dentifrices et même ... parfums ! Sept pensionnaires peuvent aussi s'y faire dorloter lorsque leurs maîtres s'absentent pour quelques jours ou quelques semaines ( Tél : 03 84 29 05 93).

**Isabelle BROVELLI** est originaire de Giromagny. Née en 1963, elle est d'abord élève dans les écoles et collège de la commune puis obtient son bac au lycée technique Raoul Follereau à Belfort. Après avoir secondé son père dans l'entreprise familiale de maçonnerie durant quelques années, au niveau du secrétariat, elle entre à l'école de toiletteur canin de Mulhouse où elle obtient son diplôme en 1997. Isabelle participe une ou deux fois par an à des concours nationaux et internationaux ainsi qu'à des rencontres entre toiletteurs pour se perfectionner ; elle s'intéresse aussi particulièrement à la psychologie canine. Dans son salon on peut rencontrer Alexandre qui apprend le métier tout en suivant une formation à l'école de Mulhouse. Rien de tel que la marche à pied 1 à 2 heures chaque jour en promenant ses pensionnaires pour garder la forme nous dit-elle, mais Isabelle pratique aussi régulièrement l'aïkido et aime s'évader dans la lecture.



**" au 9  
rue des écoles "**

## LA VIE COMMUNALE



**Carnaval** : Depuis plusieurs années, à l'initiative de l'association des parents d'élève de l'école maternelle Chantoiseau, un grand défilé de Carnaval associant les 3 écoles du village anime notre cité à la fin du mois de février. Après avoir défilé dans les rues et brûlé le roi " Carnaval ", les enfants se rendent au centre socio culturel pour déguster un chocolat chaud offert par la mairie ainsi que des beignets fabriqués par les parents. Félicitations à tous les parents et enseignants qui ont œuvré au succès de cette manifestation.

**Peintures et sculptures** : la 9<sup>ème</sup> édition du salon de peintures " les Trois Tours de Gueules " a attiré près de 300 personnes durant la semaine d'ouverture. Vingt trois artistes, 3 sculpteurs et 20 peintres étaient au rendez-vous fixé par l'association Transhumance et Traditions en salle des fêtes de la mairie. L'invitée d'honneur était

Nicole MERIOT, sculpteur originaire de Châlonvillars, qui a remis pour la tombola du salon un bronze magnifique intitulé "la clé des songes". Le premier prix dans la catégorie peintures a été remis à Jeannine DELQUE et les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix respectivement à Yvette MASSON et Paule STEIGERT. Jean-Marc MULLER a remporté quant à lui le prix de sculpture.



**" grand défilé  
de carnaval "**

**" la clé des songes "**

" bravo à tous "



" participer "



" le couperet,  
Stabat Mater,  
Orphée,

...  
brioches,  
loto,  
sentiers,

...  
Boudu,  
l'avare,  
Marida,  
... "



**Route des villages fleuris :** Mairie, place, square décorés. De gros efforts ont été faits, avec de l'originalité. Bravo à tous. : tel est le jugement porté par le jury de la Route des villages fleuris venu apprécier la qualité des décors de Noël dans notre cité le 23

décembre dernier. Résultat : une 3<sup>ème</sup> place au classement des villes de 1 000 à 5 000 habitants ! Félicitations à tous les membres de la commission " animation " ainsi qu'aux bénévoles et employés municipaux qui se sont investis pour embellir notre ville.

## GIROMALIN

**Fleurissement :** L'équipe qui anime le fleurissement de la ville propose à nouveau aux particuliers qui le souhaitent de mettre en place des jardinières ou des vasques dans leurs rues sous réserve que ces personnes s'engagent à en assurer l'entretien (arrosage et soins courants).

Voici donc une bonne occasion offerte à chacun de participer à la décoration de son quartier ! Pour cela il suffit de se faire connaître au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible afin que les dispositions soient prises car les commandes de fleurs se font très tôt dans la saison.

## AGENDA D'AVRIL

**Samedi 2 :** ■ Cinéma au théâtre des 2 Sapins avec le film "Le couperet" de Costa Gavras à 20H30.

**Dimanche 3 :** ■ " Sinfonietta ", l'orchestre de l'Ecole Nationale Musique, et le ch"ur " Orphée ", interpréteront le " Stabat Mater " de Haydn et " Orphée ", une "uvre de Jean-Jacques Griesser spécialement composée pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire du chœur, en l'église St Jean Baptiste de Giromagny à 16H30 (10 €, étudiants et chômeurs 5 €, gratuit jusqu'à 16 ans), et ce grâce à la mobilisation de l'association des amis de l'Orgue de Giromagny.

**Mercredi 6** (ainsi que les 7, 8 et 9) :

■ Traditionnelle opération " brioches " organisée par l'ADAPEI (Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales du Territoire de Belfort): les fonds recueillis seront affectés à l'extension du foyer d'accueil des travailleurs handicapés " Pierre GRISON " à Eguenique ainsi qu'à la création d'une structure d'accueil de jour.

**Jedi 7 :** ■ Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

**Vendredi 8 :** ■ Loto organisé par le Moto Club de la Haute Savoureuse au restaurant " La Belle Escalé ".

**Lundi 11 :** ■ Ouverture du Centre de Loisirs

au CSCHS pendant la période des vacances scolaires (jusqu'au 22).

**Samedi 16 :** ■ Visites du sentier minier (3 heures) ou du circuit des fontaines (2 heures) organisées par le Club Sous Vosgien des Sentiers : départ à 9H00 depuis le parking de la mairie ; réservation au 03 84 29 33 61.

■ Loto de printemps organisé à la salle communale de Lenuix-Gy par le FC Giro-Lenuix.

**Samedi 23 :** ■ Cinéma au théâtre des 2 Sapins avec le film "Boudu" de Gérard Jugnot à 20H30.

**Dimanche 24 :** ■ Journée des déportés avec un rassemblement devant la mairie à 11H15 et une cérémonie au Monument aux Morts à 11H30.

**Vendredi 29 :** ■ L'Avare, pièce de Molière, jouée par le Centre Dramatique Fribourgeois, au Théâtre des 2 Sapins à 20H30.

**Samedi 30 :** ■ Concert de Marida, accompagnée par Gérald Bazin, à 20H30 au Théâtre des 2 Sapins avec l'orchestre Balada en première partie.

■ Tournoi amateur d'échecs au collège de Giromagny à partir de 14H00 en 3 catégories : moins de 13 ans, 13 à 17 ans et adultes ; inscription 2 € et gratuité pour les adhérents du CSCHS.

## AGENDA DE MAI

**Mercredi 4 :** ■ Tournoi de football " 18 ans " organisé en nocturne au stade Edouard TRAVERS par le FC Giro-Lenuix.

**Dimanche 15 :** ■ Ouverture de l'étang Grosboillot pour la pêche aux carassiers (AAPPMA).

**Jedi 19 :** ■ Départ du 27<sup>ème</sup> tour cycliste de Franche Comté à 13H30 devant la mairie.

**Samedi 21 :** ■ Journée " truites " à la sablière Grosboillot organisée par l'AAPPMA (ainsi que le dimanche 22) ; ■ Gala de printemps de l'harmonie municipale à 20H30 au T2S.

## GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

EDF: 03 84 28 33 23 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

[giro.com@giromagny.fr](http://giro.com@giromagny.fr)